



5 chefs d'entreprises deux-sévriens ont siégé au Parlement Européen des Entreprises à Bruxelles

jeudi 16 octobre 2014, par [lpe](#)

EUROCHAMBRES, l'association européenne des Chambres de Commerce et d'Industrie, organisait les 15 et 16 octobre, dans l'hémicycle du Parlement Européen, la 3ème édition du Parlement Européen des Entreprises (EPE) à l'initiative des CCI des pays de l'Union Européenne.

La CCI Deux-Sèvres avec 5 représentants sur 74 chefs d'entreprises est la délégation la plus importante.

Emmenée par Philippe DUTRUC, Président de la CCI Deux-Sèvres qui est aussi Vice-Président d'EUROCHAMBRES, la délégation était composée de Gérard VERGER ([VMP-Moncoutant](#)), Jean Paul BELLOT (Minoterie BELLOT- Saint Martin de Saint Maixent), Olivier DAMIENS (Agence ADI - Saint Maixent l'Ecole) et Philippe BERGER (Comptoir du Bâtiment et de l'Industrie - Bressuire).



Le Parlement Européen des Entreprises (EPE) est le plus grand événement à l'échelle européenne et donne la parole aux entrepreneurs. L'objectif est de permettre aux entreprises de rencontrer les institutions pendant une journée pour mieux se connaître. L'EPE représente une opportunité unique pour les entreprises d'avoir un débat en direct avec les hauts représentants des institutions européennes et il fournit aux entreprises des informations sur les politiques de l'Europe.

Lors de l'EPE, les entrepreneurs exercent également leur droit de vote en ce qui concerne les grands enjeux liés aux affaires européennes. Les résultats des votes sont présentés par EUROCHAMBRES auprès des interlocuteurs politiques issus de toutes les institutions européennes, nommés « la voix des affaires européennes ».

Plus : www.parliament-of-enterprises.eu